

## EVIDENCE

Ottawa, Wednesday, December 13, 1978

[Text]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, to which was referred Bill S-10, to facilitate conversion to the metric system of measurement, met this day at 9.30 a.m. to give consideration to the bill.

**Senator Salter A. Hayden** (*Chairman*) in the Chair.

**The Chairman:** Honourable senators, we have before us this morning one bill, Bill S-10, dealing with metric conversion. We have with us Mr. D. R. B. McArthur, Chairman, Metric Commission; Mr. P. C. Boire, Executive Director, and Mr. K. Rubin, Research Manager. Mr. McArthur is going to make the opening statement. I should point out to you, Mr. McArthur, that you may be asked questions at any time.

**Mr. D. R. B. McArthur, Chairman, Metric Commission Canada:** Mr. Chairman and honourable senators, when the first Metric Conversion Act was introduced in the House of Commons on December 21, 1976 by the honourable member for Kamloops-Caribou, he stated that it was the first of four such bills to be proposed, one in each of the years 1976 to 1979, in order to achieve the amendment to metric units of measurement-sensitive clauses in all federal statutes.

As mentioned by the Honourable Senator Molgat on second reading, the first such bill, The Statute Law (Metric Conversion) Amendment Act 1976, received royal assent in August 1977.

The second bill, C-22, was introduced by the Minister of Industry, Trade and Commerce for first reading on December 20, 1977 in the last session of Parliament. Since approval of Bill C-22 was not completed in the last session, the proposed amendments to six of the seven acts included in that bill have been carried forward and are contained in the bill before you today. The proposed amendments to the Arctic Water Pollution Prevention Act were rendered unnecessary by an amendment to the Weights and Measures Act which added the nautical mile equal to 1852<sup>m</sup> (metres) as a unit to be used with the International System of Units (SI). In addition to those six, the 1978 bill before you today includes amendments to measurements in the Criminal Code, the Income Tax Act, the National Capital Act and the Passenger Tickets Act.

Before dealing with the details of the bill, I think it would be appropriate to comment briefly on the metric conversion program in Canada and the United States.

The timetable and scheduling of metric conversion in Canada is the result of the work of 102 voluntary sector committees with over 2,000 volunteers representing all sectors of the Canadian economy. They have been planning, scheduling and implementing metric conversion since the all-party

## TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mercredi 13 décembre 1978

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour étudier le bill S-10, Loi facilitant la conversion au système métrique.

**Le sénateur Salter A. Hayden** (*président*) occupe le fauteuil.

**Le président:** Honorables sénateurs, nous sommes chargés d'étudier ce matin le bill S-10 portant sur la conversion au système métrique. Nous avons le plaisir d'accueillir M. R. B. McArthur, président de la Commission du système métrique, M. P. C. Boire, directeur administratif et M. K. Rubin, directeur de la recherche. M. McArthur fera la déclaration préliminaire. J'aimerais vous signaler, M. McArthur, qu'on pourra vous poser des questions à n'importe quel moment.

**M. D. R. B. McArthur, président de la Commission du Système métrique du Canada:** Monsieur le président, honorables sénateurs, lorsque le premier projet de loi sur la conversion au système métrique a été déposé à la Chambre des communes le 21 décembre 1976 par l'honorable député de Kamloops-Caribou, celui-ci a déclaré que c'était le premier de quatre projets de loi qui seraient déposés, un par année, de 1976 à 1979, visant à effectuer la conversion au système métrique de toutes les dispositions concernant les mesures de toutes les lois fédérales.

Comme l'a mentionné l'honorable sénateur Molgat au moment de la deuxième lecture, le premier projet de loi en ce sens, la Loi de 1976 modifiant le droit législatif (conversion au système métrique) a reçu la sanction royale en août 1977.

Le deuxième projet de loi, le bill C-22, a été déposé par le ministre de l'Industrie et du Commerce en première lecture le 20 décembre 1977 au cours de la dernière session. Puisque le bill C-22 n'a pas été approuvé pendant cette session, les modifications qu'il était proposé d'apporter à six des sept lois visées par le projet de loi dont nous sommes saisis ont été reportées et sont comprises dans le bill S-10. Les modifications qu'il était proposé d'apporter à la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques ne sont plus nécessaires en raison des modifications apportées à la Loi sur les poids et mesures qui avaient pour objet d'ajouter le mille marin qui équivaut à 1852m (mètres) en tant qu'unité devant servir dans le cadre du système international d'unités (SI). En plus de ces six lois, le bill S-10 de 1978 comprend la modification des mesures incluses dans le Code criminel, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la capitale nationale, ainsi que la Loi sur les billets de transports.

Avant de me pencher sur les particularités de ce projet de loi, je commencerai par formuler quelques brèves observations sur le programme de conversion au système métrique du Canada et des États-Unis.

Le calendrier d'exécution de la conversion au système métrique du Canada a été mis au point à la suite du travail effectué par 102 comités de secteurs bénévoles comptant plus de 2,000 bénévoles représentant tous les secteurs de l'économie canadienne. Ces derniers s'occupent de la planification, de l'élabo-